L'Echo de Manitoba

JEUDI, 24 MARS, 1898

ENCORE LUI !

On ne saurait trop féliciter, vraiment, le très extraordinaire député de St-Boniface de l'empressement qu'il met à égayer les réunions, où il se prodigue, par ses joyeuses bévues et ses bourdes extravagantes.

Ce qu'il est rigolo ! il faut le voir, pour le croire.

Un certain jour de la semaine dernière, à l'orphelinat, Mgr Pascal dans une courte et charmante allocution, se plaisait à énumérer les immenses progrès, que le Manitoba a réalisés dans l'espace de 25 ans, et il terminait en rappelant que, *Lord Selkirk* qui avait amené les premiers colons sur la Rivière Rouge et ouvert le pays au missionnaires, méritait notre admiration et notre reconnaissance.

Puis, avant de s'asseoir, avec sa courtoisie habituelle, il s'informait si quelqu'un désirait prendre la parole.

Naturellement, le député de St-Boniface se lève ; nul n'était mieux qualifié, (n'est-ce pas) ? pour répondre à la délicieuse improvisation de Mgr Pascal.

Ses longues études historiques, l'étendue des ses connaissances, la finesse de ses reparties, sont choses trop connues, pour être mises en doute.

"Certainement, messieurs," dit-il, "je ne puis que m'associer aux paroles de Monseigneur, et je propose un vote de félicitations à... *Lord Dufferin* qui ...., etc., ... premier colon ...... : missionnaires, ..., etc."

Vous jugez de la stupeur des personnes présentes !

Les bleus les plus graves et les plus majestueux n'ont pu retenir un sourire, et moi je me suis tordu en spirale !

M. Lauzon a décidément dû avoir maille à partir avec la fée des Contes de Perrault, car chacune de ses paroles se change en crapauds, et comme d'autre part il ne perd jamais une occasion de prendre la parole, il est évident que nous sommes menacés d'une véritable invasion de crapauds.

Pouah ! la vilaine perspective !

L'UNION FAIT LA FORCE.

Nous l'avons entendue bien souvent, cette sage maxime, bien souvent, nous-même l'avons répétée, et, cependant quelque convaincus que nous soyons de la vérité qu'elle énonce, on néglige de la mettre en pratique, alors que son application serait de toute nécessité.

C'est par l'union des individualités qu'un peuple naît à la vie, et il n'a chance de prospérer, d'atteindre son développement complet, que par l'entente absolue des unités qui la composent.

Ce qui est vrai pour les peuples ne l'est pas moins pour les sociétés, les réunions de moindre importance, dans lesquelles se groupent les citoyens.

Quand les hommes se réunissent pour un but quelconque, qu'ils soient dix, qu'ils soient cent ou mille, leur agglomération n'a chance d'être vraiment utile que si, avant toute chose, l'union est absolue.

Hélas ! ce sont là, vérités qu'il devrait être superflu de rappeler, tant leur évidence s'impose, et cependant il faut toujours y revenir, car toujours nous voyons les personnalités, les intérêts particuliers, l'égoïsme, semer la discorde, faire naître les rivalités, et rendre impuissantes les œuvres qui devraient être les plus fécondes.

C'est parce que nous avons peur de voir se renouveler ce spectacle attristant que nous voulons aujourd'hui jeter le cri d'alarme.

Ayant combattu et souffert pour la bonne cause, nous devrions aujourd'hui que le succès a couronné nos efforts être liés les uns aux autres, et par le souvenir de la lutte passée, et par la fierté légitime de la victoire acquise.

Pouvons-nous affirmer qu'il en soit ainsi ; nous ne le croyons pas.

Opprimés, persécutés par un adversaire puissant nous avons dû combattre isolément, escarmoucher, tirailler chacun de notre côté ayant toujours le même but en vue ; le succès a été l'œuvre de nos efforts individuels ; il ne saurait plus désormais en être ainsi, et si nous voulons conserver nos positions, les fortifier, les rendre imprenables, il nous faut de l'union.

C'est ce que des médiocrités envieuses et impuissantes peuvent seules méconnaître ; il ne suffit pas d'avoir un drapeau autour duquel on se rallie, il faut le tenir ce drapeau, le conserver durant la paix, le brandir les jours de lutte et le conduire sur le chemin de la victoire.

Il faut une tête pour dire aux jambes où elles doivent aller, pour indiquer aux mains leur ouvrage, pour règler la marche du sang et imposer silence aux nerfs trop impressionnables ; et cela s'appelle l'union.

Toute organisation est un corps composé de bras, de jambes, de sang et de nerfs, mais ce corps reste inerte, impuissant dès qu'il n'y a plus concordance entre ces différents organes.

Faisons donc taire nos vanités, nos prétentions, notre intérêt ou notre égoïsme lorsqu'il s'agit de l'œuvre commune, de l'avenir de notre parti auquel pour nous est intimement lié l'avenir de la patrie.

Montrons par notre cohésion que nous méritions la victoire, par notre discipline que nous savons obéir, par notre sagesse à nous gouverner, enfin, que nous sommes aptes à gouverner les autres.

LE PATRONAGE.

Nous constatons avec un bien vif plaisir que notre article en date du 11 mars et intitulé "Le Service Civil" a produit son effet. Il a été bien accueilli par tous les amis du parti libéral et très appécié par les députés surtout par ceux qui ont eu à souffrir sous le rapport du patronage.

Au caucus libéral, tenu à Ottawa jeudi dernier, cette importante question a été traitée librement et la situation a été représentée au gouvernement, d'une manière franche, loyale et déterminée.

Les députés ministériels y ont affirmé leur droit et ont revendiqué leur privilège en tout ce qui concerne le patronage.

Les petites ruses des adversaires de l'administration mises en pratique dans le but de s'emparer des meilleures positions ont été exposées et des faits épatants y ont été révélés.

Il paraîtrait que des gens même qui ont contribué directement à l'élection des candidats conservateurs les plus obstinés, voudraient aujourd'hui faire exercer le patronage à leur guise.

On cite un fait qui démontre bien le courage—pour ne pas dire l'audace — de ces messieurs que *rien* n'arrête lorsqu'il s'agit de faire nommer leurs amis à des positions importantes.

Leur ZÈLE à servir les intérêts de leurs anciens amis, ne connait aucune borne. La décence et la courtoisie envers les élus du peuple et les vrais amis de M. Laurier ne comptent pour rien aux yeux de ces nouveaux convertis.

Ainsi, on mentionne que, dans une occasion où tous les députés libéraux de Manitoba avaient unanimement appuyé la nomination d'une personne possédant toutes les qualifications à une situation de la plus haute importance, quelques novices mus par le simple désir de faire prévaloir leur fausse présomption, se sont crus autorisés à intervenir et ont cherché par tous les moyens possibles et impossibles à faire rejeter la recommandation des députés autorisés.

C'était pour le moins, faire une insulte flagrante aux représentants de Manitoba, aussi cette injure a-t-elle été ressentie de la manière qu'une pareille intervention inspirait.

Nous ne connaissons pas encore les noms de ceux qui se sont rendus coupables d'une telle bévue, mais on nous assure qu'ils ont été conseillés par des hommes qui ont dans le passé, fait bien du mal au parti libéral.

Le ressentiment qu'une semblable conduite commandait, était donc très opportun.

Les représentants libéraux sont bien décidés à soutenir leurs droits et privilèges en matière de patronage et les amis sincères du parti libéral leur tiendront gré d'avoir su affirmer un principe qui est le fondement de notre système constitutionnel.

Ce qu'il y a de plus malheureux dans toute cette histoire, c'est qu'un seul homme—qui est cependant parfaitement innocent de toutes ces intrigues montées contre le gouvernement Laurier—en reçoit tout le blâme.

On est généralement porté à rejeter toute la responsabilité de ces actes arbitraires et vexatoires, sur le compte de l'Hon. M. Tarte, à cause de la position particulière qu'il occupe dans le Cabinet, et cependant en scrutant les actions de ce monsieur, depuis qu'il est au ministère, on ne saurait rien trouver qui justifiat un tel reproche.

A ce propos, il est regrettable de constater que plusieurs bons libéraux prêtent l'oreille aux cancans et aux recriminations de nos adversaires qui s'étudient à semer, par tous les moyens imaginables, la dissension dans les rangs des amis de Sir Wilfrid Laurier.

On ne devrait pourtant pas oublier que c'est en grande partie, la désunion dans le parti conservateur qui a amené les libéraux au pouvoir.

Ce qui a constitué la principale cause de la défaite de l'ancienne administration, pourrait bien aussi conduire le parti libéral à un désastre.

Enfin on a confiance à M. Laurier ou on n'en a point.

Si on reconnait Sir Wilfrid comme chef, on devrait lui accorder carte blanche dans le choix de ses ministres.

Lui seul, devrait avoir la pleine liberté de construire son ministère de la manière qu'il croit la plus avantageuse dans l'intérêt du parti en général.

D'ailleurs on ne peut nier que M. Tarte a rendu des services signalés au parti libéral, et nous sommes de toute sincérité, en disant que nous aurions considéré Sir Wilfrid coupable de la plus grande ingratitude, s'il n'eût point reconnu les services du Ministre des Travaux Publics et nous ajouterons que rien au monde ne pourrait contribuer plus à faire concevoir de la défiance que l'ingratitude d'un chef.

Nous ne pouvons conclure qu'en répétant que l'opposition faite à M. Tarte par quelques amis éprouvés et dévoués au parti est très regrettable en ce sens que les dissensions internes fournissent de la matière aux adversaires ; elles découragent les chefs, restreignent le zèle des amis et elles affaiblissent en conséquence les forces du parti.

Qu'on veuille bien le croire, ce que nous venons d'écrire, nous a été dicté par la meilleure intention du monde et dans le seul but de prévenir si possible, le danger qui menace notre parti.

BILL RICHARDSON.

M. Richardson, député de Lisgar, a présenté en chambre un bill, intitulé, "Acte concernant la saisie des salaires et deniers entre les mains du Gouvernement." Si ce bill reçoit l'appui qu'il mérite à la chambre, il sera d'une grande valeur pour tous les hommes d'affaires, surtout ceux qui résident dans les localités où se trouvent des institutions sous le contrôle du Gouvernement.

En voici la teneur :—

Sa Majesté, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :—

SAISIE DE DENIERS ENTRE LES MAINS DU GOUVERNEMENT.

1. Tous deniers entre les mains du gouvernement, ou sous son contrôle ou sa gestion, et payables sur les fonds du revenu consolidé du Canada, seront passibles de saisie à la poursuite de tout créancier porteur d'un jugement contre toute personne à qui, quelque partie de ces deniers est payable, de la même manière et par les mêmes procédures qu'au sujet de deniers entre les mains de particuliers.

SIGNIFICATION DE L'ACTION.

2. L'action intentée pour la saisie des dits deniers sera signifiée au comptable du département par lequel ils sont payables, ou, dans le cas d'une saisie-arrêt contre des deniers payables sur les fonds du revenu consolidé du Canada, à l'auditeur général.

SAISIE DES SALAIRES DES EMPLOYÉS PUBLICS.

3. Tout créancier porteur d'un jugement contre une personne employée au service public du Canada pourra saisir le salaire ou traitement futur de cette personne, que ce salaire ou traitement soit payable sur les fonds du revenu consolidé du Canada ou autrement, de la même manière et par les mêmes procédures qu'au sujet de salaires d'autres personnes payables sur des deniers entre les mains de particuliers, et la signification de l'action se fera de la même manière que celle prévue à l'article précédent.

"AU GRAND JOUR."

Cet article paraissait dans notre dernier numéro du 24 mars.

Nous croyons, cependant, devoir le reproduire, car, grâce à la négligence d'un qui *etait* du personnel, le sens en était complètement dénaturé :—

AU GRAND JOUR.

Nous regrettons que le manque d'espace nous force de discontinuer pour cette semaine, les détails sur l'enquête à Stony Mountain.

Mais il nous faut dire quelques mots sur la résignation forcée de M. l'instructeur Lusignan.

Nous avions bien raison de dire dans une récente issue, qu'il fallait un bon rapport pour M. le Préfet, et il lui a dû être fourni au détriment même du personnel. M. Lusignan en agissant consciencieusement, n'a pas pu contribuer à faire ce bon rapport, donc on lui ferait payer son honnêteté.

Mais on ne peut croire que le parti libéral qui nous a toujours semblé l'honneur et la justice même, se prête à un si infâme projet.

Cet employé, après 13 années de service fidèle, est immolé sur l'autel de l'ambition et de la haine personnelle.

Lorsque jadis les prêtres préparaient leurs victimes au sacrifice ils avaient au moins la franchise de ne leur promettre aucun répit ; mais aujourd'hui, on leur laisse, plutôt, on leur donne l'espérance jusqu'au moment où l'on enfonce le couteau, et toujours dans le dos.

Quoi ! une famille honnête ! père, mère et 6 enfants seraient sacrifiés pour mettre à l'abri un homme coupable, qui mérite (d'après l'évidence) une punition très sévère.

Non, cela ne se peut pas. Si le département a été aveuglé par des procédés qui rappellent le temps des Richelieus et des Mazarins, il ne peut que trop vite reprendre sa faute.

Qu'au moins on dresse un liste publique des accusations afin que l'accusé puisse les refuter, et que l'on envoye cet inspecteur dont il question depuis si longtemps.

ELECTION RUSSELL.

L'événement principal de la semaine, dans le monde politique a été l'élection, dans la circonscription de Russell qui a eu lieu vendredi dernier.

Le résultat de cette élection a pris tout le monde par surprise. Les libéraux comptaient sur une majorité d'environ 300 tandis que les conservateurs croyaient pouvoir réduire leur minorité à 100.

Le candidat libéral M. Guibord a été élu par une majorité de 700.

La personalité des candidats était de même force. Les conservateurs étaient aussi bien organisés que les libéraux. Les premiers ont doublé d'effort et d'énergie pour arracher ce comté à M. Hardy, dans l'espoir de mettre le gouvernement d'Ontario, dans l'impossibilité de se maintenir au pouvoir. La signification de l'élection de Russell se réduit à ceci : La grande majorité est en faveur de l'administration de M. Hardy.

Les Canadiens-Français et les catholiques en général ont donné leur entier appui à M. Guibord.

La majorité *renversante*, en faveur du parti libéral démontre aussi, combien il eut été facile pour M. Hardy, de remporter une victoire complète, aux dernières élections générales, si l'organisation du parti avait été faite sur un pied aussi efficace qu'elle l'a été dans le comté de Russell.

Il est facile de prévoir maintenant que l'administration Hardy va se tenir au pouvoir pour un autre parlement.

POLITIQUES D'ONTARIO.

On parle de quelques changements dans le personnel de l'Exécutif. Ainsi il paraîtrait que M. Gibson refuse positivement de rester dans le ministère. Il pourrait aisément se procurer une division électorale, mais il préfère rester dans la vie privée. Il se serait même effacé, longtemps avant les élections générales si M. Hardy eut consenti à le laisser sortir. Il a continué à faire partie de l'Exécutif et à faire la lutte, dans le seul but de se rendre au désir du premier ministre.

La rumeur dit encore que M. Gibson sera remplacé par l'Hon. M. Evanturel, l'orateur de la chambre.